



Vérifier au prononcé

93

Examen Périodique Universel de la Namibie

Déclaration de

S.E. l'Ambassadeur Mohamed AUAJJAR
Ambassadeur, Représentant Permanent du
Royaume du Maroc

Genève, le 18 Janvier 2016

Monsieur le Président,

Je souhaiterai remercier le Ministre de la Justice, S.E. Dr. Albert Kawana, pour son exposé exhaustif portant sur la présentation du second rapport de son pays.

Le Maroc salue les efforts louables de la Namibie en terme de promotion et de protection des droits de l'homme. Ceci dénote d'une progression courageuse qui mérite pleinement nos encouragements.

Le Royaume du Maroc apprécie le souci constant du Gouvernement de la Namibie de renforcer son architecture nationale des droits de l'homme, à travers la mise en place d'un Comité interministériel des droits de l'homme, de la conformité de l'Ombudsman aux Principes de Paris et par la récente création du défenseur des enfants.

Ceci se reflète par l'engagement de vastes réformes courageuses allant dans le sens de l'avènement d'une société respectueuse des droits humains. Le Maroc salue, à cet égard, le lancement par la Namibie du Plan d'action national 2015-2019 pour les droits de l'homme.

Ma délégation se réjouit du rôle joué par l'Ombudsman pour assurer l'éducation aux droits de l'homme dans le cycle scolaire. Le programme "mon école, mes droits, mes responsabilités" joue un rôle de sensibilisation important des écoliers sur leurs droits et sur la citoyenneté.

Nous félicitons également la Namibie pour la création d'un département des droits de l'homme composé de juristes chargés de dispenser des conseils et des formations à la police namibienne en matière de droits de l'homme.

Le Maroc souhaiterait faire les deux recommandations suivantes:

- 1- Créer un mécanisme national gouvernemental indépendant ayant en charge la supervision de la politique des droits de l'homme;
- 2- Pallier la pénurie de professionnels de la santé qualifiés et expérimentés en mettant en place une stratégie nationale de formation dans les filières médicales et paramédicales.

Enfin, ma délégation est confiante dans la réussite de la Namibie pour relever les défis qui lui restent en matière des droits de l'homme. Nonobstant ces défis, la Namibie consolide ses progrès et démontre son attachement à la réalisation de l'effectivité des droits humains.

Je vous remercie Monsieur le Président.